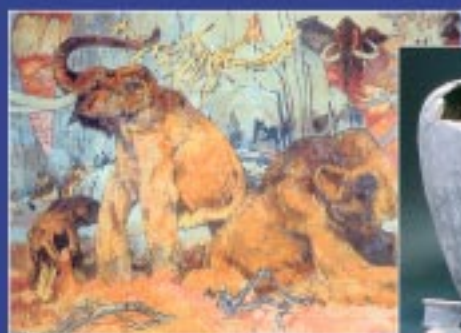


# PATRIMOINE

## HISTORIQUE et ARCHITECTURAL



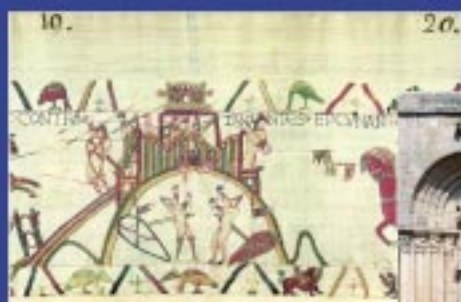
Livre 1  
La Préhistoire



Livre 2  
La Protohistoire  
ou  
les Âges des Métaux



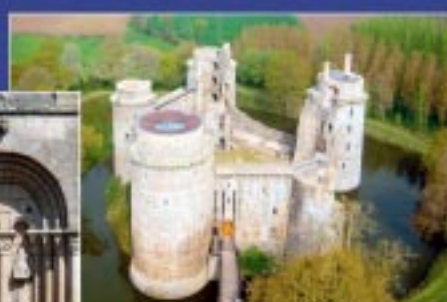
Livre 3  
L'époque Gallo-Romaine



Livre 4  
du Haut Moyen Âge  
à la féodalité



Livre 5  
L'Époque Féodale



Livre 6  
Les châteaux forts  
et les manoirs



Livre 7  
Le gothique flamboyant  
et la 2<sup>ème</sup> Renaissance



Livre 8  
La Contre-Réforme



Livre 9  
Le XVIII<sup>ème</sup> siècle

Pays de Dinan



INDEX des COMMUNES

**PATRIMOINE HISTORIQUE**  
**et**  
**ARCHITECTURAL**  
**du**  
**PAYS de DINAN**



LIVRE 1 - la Préhistoire :

*Le Paléolithique - Le Mésolithique - Le Néolithique*

LIVRE 2 - la protohistoire ou les Âges des Métaux :

*Le Bronze - Le Fer - Les Celtes*

LIVRE 3 - l'Époque Gallo-Romaine

LIVRE 4 - du Haut Moyen Âge à la féodalité :

*Migrations Bretonnes - Époque Carolingienne*

LIVRE 5 - l'Époque Féodale :

*Entre Normands, Plantagenets et Capétiens - Le Pays de Dinan, terre d'enjeu  
Architecture romane, cistercienne et gothique - Le retour du décor sculpté*

LIVRE 6 - Les châteaux forts et les manoirs :

*Les châteaux forts du Pays de Dinan : aspects résidentiels  
Les manoirs : une richesse pour la Bretagne*

LIVRE 7 - Le gothique flamboyant et la 2ème Renaissance :

*Monuments remarquables - L'architecture de la Renaissance*

LIVRE 8 - La Contre-Réforme :

*L'art dans les couvents et les paroisses - Les retables*

LIVRE 9 - Le XVIIIe siècle :

*Le contexte architectural en France et en Bretagne :  
Les hôtels urbains et maisons de plaisance en Pays de Dinan*

*Tous ces documents ont été réalisés d'après des relevés et études archéologiques antérieurs à l'année 2004,  
excepté les notices sur la villa du Quiou et le château du Guildo.*

*Certains des monuments, châteaux, manoirs... cités dans cet ouvrage sont des propriétés privées et ne sont donc  
pas ouverts au public ou seulement à quelques dates précises.*

*Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser aux offices de tourisme ou consulter la presse.*



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Préfaces

*A celles et ceux qui ont cru en la pugnacité de Louis Martin.*

*La nature et la qualité de cet ouvrage ne seront jamais reconnues pour leur réelle et irremplaçable valeur.*

*Nos contemporains et surtout leurs successeurs pourront ainsi connaître et découvrir concrètement notre patrimoine et notamment celui qui a survécu au défilement de tant d'années du Paléolithique et Mésolithique à nos jours et aussi à leurs lendemains.*

*Les auteurs et notamment leurs initiateurs ont défini avant l'heure le Pays de Dinan (espace géographique politique) au travers de ce document dénommé SYNORAMA.*

*Je veux ici remercier et féliciter les pionniers.*

*L'insuffisance de mon implication ne m'autorise pas à énumérer sans en oublier toutes celles et ceux qui se sont, bénévolement, attelés à ces longues et minutieuses recherches.*

*Un travail patient, exigeant ayant souvent conduit à remettre « vingt fois l'ouvrage sur le métier ».*

*Le Conseil de Développement du Pays de Dinan (anciennement appelé CODEPRAN) s'est avec confiance associé à ce long cheminement.*

*Nos collaboratrices, Cécile Pansart et Pauline Le Huidoux, y ont consacré avec une réelle motivation des heures précieuses. Elles ont fait preuve d'une exceptionnelle patience tant elles ont dû accepter la succession inépuisable des corrections et modifications.*

*Enfin je m'autorise une mention particulière pour Louis Martin : Son exceptionnelle et inépuisable érudition comme sa patience et sa pugnacité ont été essentielles à la publication de ce SYNORAMA ; Celles et ceux qui aujourd'hui puis « demain » découvriront ce bel ouvrage ne remercieront jamais assez comme il le mérite ce travail sur le « hier » en Pays de Rance.*

**René REGNAULT,**  
**Président du Conseil de Développement du Pays de Dinan**  
**Sénateur honoraire**  
**Maire de Saint-Samson-sur-Rance**

*Initié par le Syndicat Mixte du Pays de Dinan depuis 2003, confié au Conseil de Développement pour sa réalisation, ce document appelé Patrimoine historique et architectural du Pays de Dinan est destiné à toutes et tous, curieux de notre histoire.*

*Vous êtes tous, résidents permanents et vacanciers, connaisseurs et amateurs, toujours plus nombreux qui souhaitez approfondir vos connaissances sur ce patrimoine à l'échelle de notre Pays de Dinan.*

*De nombreux bénévoles ont su mettre leurs compétences en commun et leur temps, pour construire le Patrimoine historique et architectural du Pays de Dinan qui retrace notre histoire depuis le Paléolithique au XVIIIème siècle en traversant la quasi-totalité des communes du Pays.*

*Ce document riche, est à votre disposition, il vous appartient, je vous souhaite une excellente lecture.*

*Un merci particulier aux auteurs mesdames Catherine Bizien et Anne Subert dont la compétence est reconnue de tous. Merci également à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce document : recherche, collecte, relecture et mise en valeur. Merci aussi, et surtout, à Louis Martin, le chef d'orchestre qui par son charisme et sa volonté impitoyable a su mettre en œuvre ce document unique retraçant l'histoire de notre Pays de Dinan.*

**Viviane Le Dissez**  
**Présidente du Syndicat Mixte du Pays de Dinan**

## Avant-propos

### *Pourquoi ? Et pourquoi ainsi ?*

*Chaque époque est un paysage vivant. A l'échelle du Pays, l'enchaînement de ces paysages en tisse l'histoire et en permet la compréhension.*

*Quand on a la chance de posséder un patrimoine aussi riche et varié que celui du Pays de Dinan, on a le devoir de le faire connaître pour mieux le conserver. Et pour mieux le transmettre.*

*C'est le but du document, appelé hier du nom barbare, mais transitoire : Synorama. Appelé aujourd'hui d'un nom plus proche et plus rassurant : Patrimoine : « **Patrimoine historique et architectural du Pays de Dinan** ».*

*Une première réponse affleure à une question sous-jacente : Pourquoi avoir choisi, pour cette étude, le cadre du Pays ?*

*L'interrogation est légitime : le Pays de Dinan existe dans le paysage dinannais depuis près d'une quarantaine d'années. Il est devenu une évidence telle que personne ne se pose plus à son égard les 2 questions élémentaires de la philosophie : Pourquoi et pourquoi ainsi ? Qu'est-il exactement et pourquoi l'a-t-on créé ? L'occasion est bonne d'y répondre.*

*Vers les années 50, M.Krier, professeur de droit à Rennes, donna à ses étudiants un devoir original : Portez, sur une carte de votre région proche, les espaces qui utilisent les services de la ville-centre dans les domaines de l'enseignement secondaire et technique, dans le domaine de la santé, dans celui du travail, du social, de la vie associative : sports, culture, loisirs....*

Grande fut la surprise de tous, de voir apparaître, autour de la ville-centre, des espaces bien définis, hors divisions administratives. Bien plus tard, des noms furent proposés pour ces nouveaux espaces: territoires, bassins, pays. Ce dernier nom l'emporta, car plus mobilisateur des énergies, plus identificateur. « On se bat pour son Pays. Pas pour son bassin ». Pays fut retenu et le premier Pays naquit avec P. Houée, dans le Mené, vers 1965.

Les autres Pays suivirent. Dinan connut un léger retard. Aux auteurs, il était apparu préférable de ne pas séparer ce que la géographie et l'histoire avaient uni : les Pays de Dinan et de St-Malo. Ce fut le Pays de Rance : 1969.

Puis la division fut imposée et le Pays de Dinan, séparé de celui de St-Malo, vit le jour en 1971.

Grâce à son réseau de villes petites et moyennes, la Bretagne devint le Pays des Pays. Ce qu'elle est encore. Dès 1975, je pus créer la Fédération Régionale des Pays de Bretagne, à Pontivy.

Pour faire simple, le **Pays de Dinan** tisse autour de Dinan, un espace de solidarité entre les communes elles-mêmes et leur ville-centre. Solidarité vécue au quotidien :

Dans l'enseignement : par la gamme étendue de lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, complément d'une gamme complète d'établissements allant de la maternelle au bac, et au delà...

Dans la santé : par l'hôpital et les cliniques, les nombreux établissements divers de soins, publics et privés, pour tous les âges et tous les besoins.

Dans le travail : par les nombreuses zones d'activités ouvertes à toutes ses entreprises.

Dans les loisirs, dans le social : par les très nombreux organismes à objectifs culturels ou sportifs : cinémas, musique, clubs de sports, UTL, associations diverses sur le Patrimoine, clubs 3<sup>e</sup> âge, à travers tout le Pays.

Tous services offerts à tous les habitants de cet espace. A moins de 50km du centre.

**Vous trouverez dans ce document un panorama non exhaustif, allant du Paléolithique à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, du Patrimoine historique et architectural du Pays de Dinan, Pays défini comme il a été dit plus haut.**

Au Paléolithique et mésolithique : arrivée repérée des premiers hommes en Sud Bretagne.

Quelques millénaires passent et les plus téméraires débarquent chez nous. Au bord de la mer ou de la Rance. Premiers outils en pierre (et premières armes) : Fréhel, Pléneuf-Val André, St-Hélen, Mont-Dol, St-Suliac...

Au Néolithique : l'agriculture et l'élevage, la céramique, les mégalithes, menhirs et allées couvertes.

Nos meilleurs souvenirs ? Plouër, St-Samson, Pleslin-Trigavou, Guitté, Médréac, Créhen, Plénée-Jugon, Hénansal, Tressé, Plouasne, Plédéliac, Trégon, St-Jacut.

Nombreux sites de haches polies, de grattoirs, de perçoirs, d'enclos.

Puis quelque part, loin d'ici, un illuminé sépare le métal qui fond, d'avec sa gangue pierreuse ; L'invention, lointaine, vient jusqu'à nous. C'est l'âge des métaux : l'argent, l'or, le cuivre, et les mélanges : le bronze, l'étain, sont découverts. Nouveaux outils, nouvelles armes : flèches, épées, poignards, haches. Nouveaux bijoux : bracelets, lunule. Le Pays de Dinan est riche des trésors de cette époque : Créhen, Matignon, St-Pôlan, Languenan, Ploubalay, Plénée-Jugon, Pleudihen, La Vicomté, St-Jacut, Trigavou, Plurien... C'est l'âge aussi des tumuli : Ploubalay, Plessix-Balisson.

Arrivent les Celtes. Les Gaulois armoricains s'installent : Plouër, S-Jacut, Léhon, Sévignac, Plestan. Grands métallurgistes, ils forgent outils et armes de fer. Ils frappent monnaie. Ils fréquentent la côte : S-Jacut, Ebihens, occupent les éperons barrés : La Vicomté, Fréhel, St-Cast, creusent des souterrains : Ploubalay, Plessix-Balisson, s'installent dans des enclos : Hénanbihen, Sévignac, Plénée-Jugon, Plestan, ... et surtout défrichent les terres : Plouër.

Cultivés, ils baptisent nos rivières : Argenteil, Arguenon, Frémur, Guinefort, ...

Rome les combat. Vaincus, ils la copient : Corseul devient capitale. D'elle, partent des routes vers Vannes, Rennes, Rieux, Le Mans, Avranches.

Les Gallo-Romains marquent leur territoire. De très nombreux sites en gardent le souvenir. Parmi les plus célèbres : Corseul bien sûr, Le Quiou, les Sables d'or, Taden .... La Société archéologique de Corseul et Pierres Vives, au Quiou ont su transformer ces sites du passé en remarquables centres d'animation culturelle.

Puis, vaincus, les Romains nous quittent.

D'autres Celtes : les Bretons, débarquent sous la conduite de leurs Saints : St Samson, St Méloir, St Maudez, St Magloire, St Jacut, St Judoce...

### **L'Armorique s'appellera bientôt Bretagne.**

Nos paroisses, mères de nos communes, sont créées. Tantôt d'obédience gallo-romaine, tantôt de filiation bretonne. Ils les baptisent avec des Plou, des Plé, des Lan, des Tré.

Pour relever ou remplacer celles détruites par les Normands, églises et abbayes, romanes, cisterciennes ou gothiques, sont restaurées ou construites. Quelques noms St-Jacut, Léhon, St-André-des-Eaux, Tréfumel, Plébouille, Pléhérel, St-Lormel, St-Maden, Créhen, La Nouée, Trémereuc, etc...

Et plus tard : Yvignac, St-Sauveur de Dinan, Boquen, Léhon.

De puissants voisins : Francs, Normands, parfois Anglais convoitent la Bretagne. Jaloux de leur indépendance, les Bretons les rejettent. Nombre de nos communes conservent le souvenir de ces luttes par des mottes féodales : Dinan, Pléven, La Bouillie, Ploubalay... des tours et donjons : Montbran, Dinan, Le Guildo. Suivront des châteaux forts : Dinan, Léhon, la Hunaudaye, Fort la Latte, Le Guildo, Coëtquen... qui écriront des pages d'histoire. Puis des manoirs : les Fossés, la Ferronays, la Grand'Cour, la Bellière, la Gaudésièrre, Beaumont, Le Hac, Garrouët, Vaumadeuc, la Garaye, Le Miroir...etc...

Vers 1450-1620, une architecture flamboyante et classique s'épanouit dans nos chapelles et églises : des exemples ? Ruca : ND de Hirel, Broons (Leslian), Guenroc, Trémeur, Trigavou, Lanrelas, Pléhérel (St-Sébastien), St-Sauveur, St-Malo de Dinan...etc...

Puis l'art de la seconde Renaissance atteint le Pays. Il s'exprime dans les châteaux de la Moussaye, du Val au Guildo, de Challenge (Trévron), de Couellan, de Beaumanoir... etc...



*La Contre-Réforme réveille et bouleverse l'architecture religieuse : abbayes et couvents se multiplient ou s'adaptent aux nouvelles règles : retables et baldaquins enrichissent le patrimoine religieux du Pays. Impossible de citer toutes les paroisses concernées tant elles sont nombreuses. Quelques noms cependant : Léhon, Dinan : St-Malo et St-Sauveur, Plancoët, Lanrelas, St-Maden, St-Juvat, Trigavou, Caulnes, St-Carné, Champs-Géraux, Lancieux, Plouër, Langrolay, Plumaugat (Bénin), Bourseul (St-Méen), Trémereuc, St-Maudez, Ste-Anne Quévert, Calorguen, St-Méloir, Languenan, St-Samson...etc...*

*Et des ossuaires : Trémereuc, Mégrit, Plélan-le-Petit.*

*Au 18<sup>e</sup> siècle, d'autres châteaux et manoirs leur succèdent, à la mode française, accompagnés de jardins : le Vaurouault, Plouër, Le Chalonge (Trébédan), la Rivière-Bintinaye, Monchoix, Couellan, Beaumanoir, Caradeuc, Chesnay-Taniot, la Vigne, La Perchais... etc....*

*Dinan offre ses maisons remarquables et hôtels particuliers.*

### **Le Pays prend son visage d'aujourd'hui.**

*C'est toute cette histoire, immense fresque foisonnante, colorée et vivante, que raconte ce « **Patrimoine historique et architectural du Pays de Dinan** ».*

*Elle n'est pas un culte rendu au passé. Elle est démarche d'une intelligence qui veut connaître le passé pour comprendre le présent et mieux bâtir le futur.*

*Car s'il peut exister un « hier » sans un « demain », il n'y aura jamais de « demain » sans un « hier ».*

**Louis Martin**



L6-019 - Château du Guildo, vue aérienne.

# Le Pays de Dinan



L1 -001 - Carte topographique du Pays de Dinan

# *Index des Communes*

(Les communes marquées d'un astérisque sont hors Pays de Dinan)

## *A*

### **Alet\***

- Livre 3 : p. 22, 25, 36
- Livre 4 : p. 6, 15, 17, 19

### **Andel\***

- Livre 8 : p. 22

### **Bains-sur-Oust\***

- Livre 4 : p. 15

### **Barnenez\***

- Livre 1 : p. 25

### **Belle-Ile-en-mer\***

- Livre 9 : p. 12

### **Bobital**

- Livre 1 : p. 30
- Livre 4 : p. 26

### **Boesingue\***

- Livre 1 : p. 34

### **Aucaleuc**

- Livre 4 : p. 26

## *B*

### **Bourseul**

- Livre 4 : p. 8
- Livre 5 : p. 43
- Livre 8 : p. 6, 7, 17, 26



L7-025 - Chapelle St-Laurent de Leslian à La Ville-Morel, à Broons.

### **Broons**

- Livre 3 : p. 40
- Livre 5 : p. 45
- Livre 6 : p. 25, 36, 42
- Livre 7 : p. 5, 6, 12, 15, 26, 31, 52
- Livre 8 : p. 34
- Livre 9 : p. 7, 31, 32, 34

### **Brusvily**

- Livre 4 : p. 28

## *C*

### **Calorguen**

- Livre 2 : p. 15
- Livre 6 : p. 3, 8, 25, 32
- Livre 7 : p. 13, 27
- Livre 8 : p. 6, 17, 19, 27

### **Caulnes**

- Livre 1 : p. 9
- Livre 2 : p. 8, 9
- Livre 3 : p. 26, 27
- Livre 4 : p. 12
- Livre 6 : p. 32, 33
- Livre 7 : p. 15
- Livre 8 : p. 6, 7, 15, 16, 22, 24, 26



## C (suite)

### Châteaubriant\*

- Livre 6 : p. 37, 39
- Livre 7 : p. 37, 48

### Chatelaudren\*

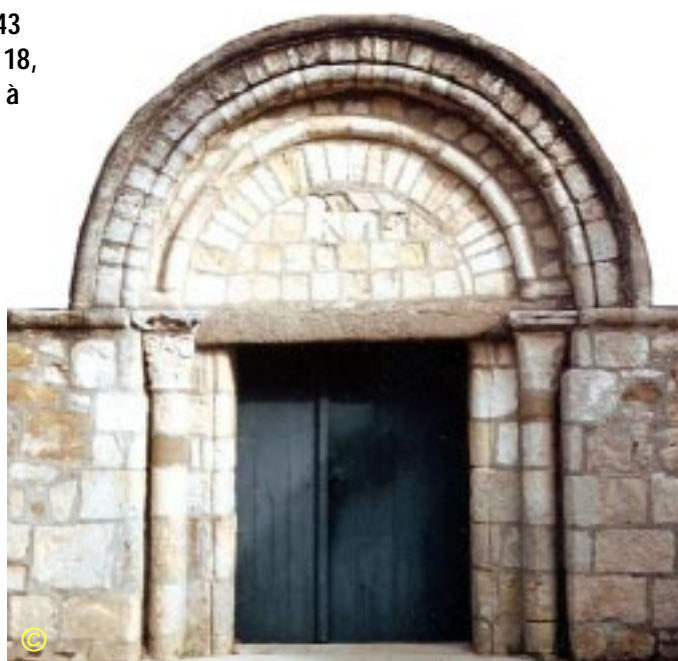
- Livre 7 : p. 10
- Livre 8 : p. 30

### Corseul

- Livre 1 : p. 8, 10 à 12, 25
- Livre 2 : p. 8, 9, 24, 29, 34, 35, 43
- Livre 3 : p. 6 à 8, 10 à 13, 15 à 18, 20, 22, 25 à 28, 30, 32, 37, 39, 40 à 45, 48 à 51
- Livre 4 : p. 13
- Livre 5 : p. 15
- Livre 6 : p. 8, 37, 38
- Livre 8 : p. 6

### Créhen

- Livre 1 : p. 31
- Livre 2 : p. 11, 15
- Livre 3 : p. 6, 51
- Livre 4 : p. 30
- Livre 5 : p. 3, 13, 14, 16, 21, 23, 24
- Livre 6 : p. 7



L5-001  
Porte sud de  
l'église  
de Créhen.

## D

### Dinan

- Livre 2 : p. 9, 17, 20
- Livre 3 : p. 25, 27, 38, 40, 41
- Livre 4 : p. 16, 22, 25, 27 à 30, 32
- Livre 5 : p. 6, 9 à 13, 15, 27 à 29, 32 à 34, 39, 40
- Livre 6 : p. 8, 11, 12, 16, 17, 20, 23, 30 à 35, 37
- Livre 7 : p. 6, 9, 11 à 14, 16 à 27, 29, 30, 34, 36, 37, 39, 48
- Livre 8 : p. 6 à 15, 19, 21, 22, 24 à 26, 30
- Livre 9 : p. 10, 16 à 18, 23, 28, 31, 32

### Dol-de-Bretagne\*

- Livre 4 : p. 8, 9, 15, 17, 19
- Livre 5 : p. 9, 13
- Livre 9 : p. 17

### Dolo

- Livre 1 : p. 12

### Éréac

- Livre 7 : p. 15, 32

## E

### Évran

- Livre 6 : p. 38
- Livre 7 : p. 42, 45
- Livre 8 : p. 6, 26
- Livre 9 : p. 24, 27, 28



L7-100 - Façade du Château  
de Beaumanoir, Évran.



## Fougères\*

- Livre 1 : p. 24
- Livre 6 : p. 11, 12
- Livre 7 : p. 19
- Livre 8 : p. 19, 32



L6-018 - Fort La Latte ou  
château de la Roche Gouyon,  
à Fréhel.

## Guenroc

- Livre 4 : p. 26
- Livre 6 : p. 38
- Livre 7 : p. 6, 12, 13, 16, 17, 24, 28, 31, 32
- Livre 8 : p. 15

## Héanbihen

- Livre 1 : p. 38
- Livre 2 : p. 31, 44

## Josselin\*

- Livre 6 : p. 13, 16, 38



L6-015  
Josselin,  
Château,  
élévation nord,  
partie est,  
1993.

## Kerguéhennec\*

- Livre 9 : p. 13, 14, 25, 30, 31, 32

## F

### Fréhel

- Livre 1 : p. 7, 16, 18, 19, 21, 38, 39
- Livre 2 : p. 11, 24
- Livre 3 : p. 32, 50, 51
- Livre 6 : p. 5, 7, 15, 36
- Livre 7 : p. 6, 34
- Livre 9 : p. 7, 19, 25, 31

L1-051  
Menhir de le Roche  
Longue en Guitté.

## G

### Guitté

- Livre 1 : p. 28, 29
- Livre 4 : p. 8, 26
- Livre 6 : p. 8, 22, 23, 26, 27, 37, 40
- Livre 7 : p. 3, 35, 36, 41, 44
- Livre 9 : p. 7, 21, 23



## H

### Hénansal

- Livre 1 : p. 34
- Livre 3 : p. 27
- Livre 4 : p. 8

## J

### Jugon-les-Lacs

- Livre 3 : p. 49
- Livre 4 : p. 28
- Livre 5 : p. 10, 11, 13 à 15, 42, 43
- Livre 6 : p. 32, 35, 40
- Livre 7 : p. 12, 15, 24, 28, 30
- Livre 9 : p. 7, 27, 31, 32

## K

### Kerlévéan\*

- Livre 9 : p. 15, 16, 29, 31

### Kernascléden\*

- Livre 7 : p. 7, 21

## L

### La Bouillie

- Livre 3 : p. 23, 24, 27, 28, 43
- Livre 4 : p. 24

### La Landec

- Livre 2 : p. 20

### Lamballe\*

- Livre 2 : p. 41
- Livre 5 : p. 12, 29, 31, 42
- Livre 6 : p. 17, 18, 39
- Livre 7 : p. 16, 36, 37, 39
- Livre 8 : p. 13, 21
- Livre 9 : p. 11

### Lampaul-Guimiliau\*

- Livre 7 : p. 8
- Livre 8 : p. 13

### Lancieux

- Livre 1 : p. 12
- Livre 3 : p. 43
- Livre 8 : p. 7, 15

### Landebia

- Livre 7 : p. 34

### Langrolay-sur-Rance

- Livre 8 : p. 6, 7, 15, 17

### Languédias

- Livre 2 : p. 37
- Livre 3 : p. 22, 39, 42
- Livre 4 : p. 12, 13

### Languenan

- Livre 2 : p. 14, 16, 18, 20, 30
- Livre 4 : p. 12
- Livre 8 : p. 6, 31

### Laniscat\*

- Livre 1 : p. 28

### Lanrelas

- Livre 7 : p. 6, 13, 16, 19, 20
- Livre 8 : p. 6, 7, 15, 31

### Lanrigan\*

- Livre 6 : p. 21

### Lantic\*

- Livre 7 : p. 10

### Lanvallay

- Livre 4 : p. 12

### La Vicomté sur Rance

- Livre 2 : p. 13, 24, 25
- Livre 5 : p. 9, 15
- Livre 6 : p. 8, 23, 31

### Le Faouët\*

- Livre 6 : p. 10, 32
- Livre 7 : p. 7, 10

### Le Foeil\*

- Livre 9 : p. 14

### Le Hinglé

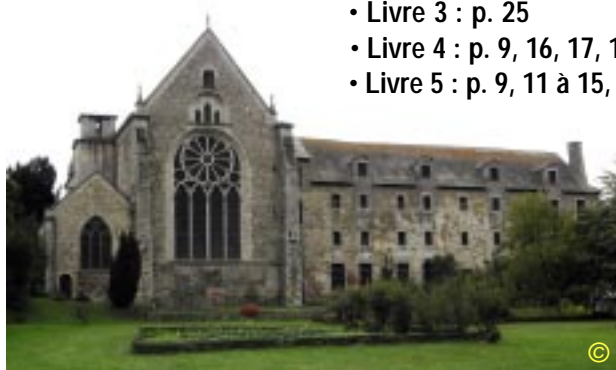
- Livre 8 : p. 6, 17, 24

### Léhon

- Livre 2 : p. 29
- Livre 3 : p. 25
- Livre 4 : p. 9, 16, 17, 19, 26
- Livre 5 : p. 9, 11 à 15, 27 à 29, 37, 38, 40 à 43
- Livre 6 : p. 7, 17, 36
- Livre 7 : p. 22, 48
- Livre 8 : p. 7, 8, 10
- Livre 9 : p. 18



L2-027 - Haches à douille de type Plurien du dépôt de La Landec.



L5-018 - Abbaye St-Magloire, Léhon.

### Les Champs Géraux

- Livre 6 : p. 40
- Livre 8 : p. 6, 7, 14, 17, 24



L3- 061 - Fragment de plaque de schiste figurant un poisson retrouvé sur le site du Quiou.

### Le Quiou

- Livre 3 : p. 30, 31
- Livre 6 : p. 6, 8, 28, 31, 32, 36
- Livre 7 : p. 35

### Loudéac\*

- Livre 2 : p. 19
- Livre 8 : p. 30

## M

### Matignon

- Livre 2 : p. 15
- Livre 4 : p. 26, 33
- Livre 6 : p. 14
- Livre 9 : p. 7, 9, 19, 27, 30, 31

### Médréac

- Livre 1 : p. 29

### Mégrit

- Livre 4 : p. 13, 26
- Livre 7 : p. 12, 15, 29, 31
- Livre 8 : p. 6, 16
- Livre 9 : p. 7

## N

### Nantes\*

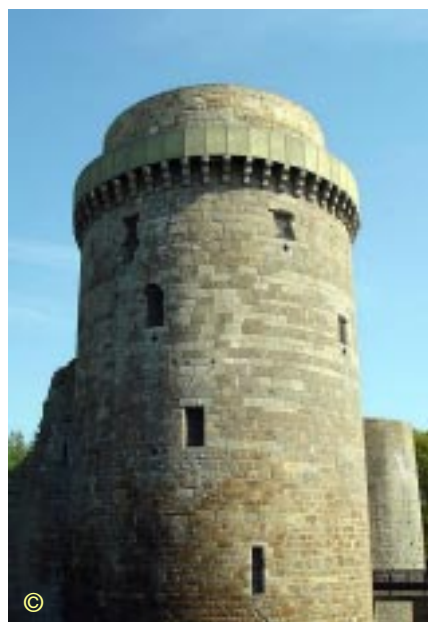
- Livre 3 : p. 7, 26
- Livre 4 : p. 10, 14, 15, 18, 19, 22
- Livre 5 : p. 13
- Livre 6 : p. 11, 38
- Livre 7 : p. 8, 10, 41, 42
- Livre 9 : p. 5, 7, 8, 15, 16

### Melesse\*

- Livre 6 : p. 30

### Mont-Dol\*

- Livre 1 : p. 18
- Livre 4 : p. 17
- Livre 8 : p. 5



L6-021 - Tour sud défendant l'entrée de La Hunaudaye, à Plédéliac.

## P

### Plancoët

- Livre 2 : p. 9
- Livre 3 : p. 23, 43
- Livre 4 : p. 27, 30
- Livre 5 : p. 11, 15
- Livre 8 : p. 6, 7, 9, 12, 15, 31, 32
- Livre 9 : p. 7, 22

### Pléboulle

- Livre 2 : p. 15, 35, 40
- Livre 3 : p. 40, 41
- Livre 5 : p. 13, 14, 16, 18 à 20
- Livre 6 : p. 32

### Plédéliac

- Livre 1 : p. 28, 33
- Livre 2 : p. 7, 9
- Livre 3 : p. 23
- Livre 4 : p. 8, 13, 30, 32
- Livre 6 : p. 7, 18, 32, 40
- Livre 7 : p. 13, 16, 30, 39
- Livre 8 : p. 6
- Livre 9 : p. 32



L4-053 - Mesure à grains de Plancoët (presbytère).

### Pléhérel

- Livre 3 : p. 51
- Livre 5 : p. 13, 14, 16, 23
- Livre 7 : p. 12 à 14, 16, 24, 26, 31 à 33

### Plélan le Petit

- Livre 4 : p. 11, 13
- Livre 6 : p. 7, 8, 25, 26, 33
- Livre 8 : p. 6
- Livre 9 : p. 22

### Plénée-Jugon

- Livre 1 : p. 32
- Livre 2 : p. 8, 9, 21, 31
- Livre 3 : p. 23
- Livre 4 : p. 24
- Livre 7 : p. 12, 21, 23, 46

### Pléneuf-Val-André\*

- Livre 1 : p. 18, 25
- Livre 9 : p. 27, 28

## P (suite)

### Pleslin-Trigavou

- Livre 1 : p. 29, 36, 39
- Livre 4 : p. 8, 27

### Plessix-Balisson\*

- Livre 2 : p. 33
- Livre 5 : p. 15

### Plestan

- Livre 2 : p. 30, 31
- Livre 4 : p. 8
- Livre 8 : p. 15



L1-079 - *Petite hache polie, Pleslin-Trigavou.*  
(Collection particulière).

### Plaudiher-sur-Rance

- Livre 1 : p. 38

### Pleurtuit\*

- Livre 5 : p. 39
- Livre 9 : p. 14

### Pléven

- Livre 1 : p. 9
- Livre 4 : p. 24
- Livre 6 : p. 8, 38

### Plévenon

- Livre 2 : p. 7, 8

### Ploezal\*

- Livre 6 : p. 21



L3-045 - *Enclos gallo-romain de Percoult à Plumaudan.*

### Plorec-sur-Arguenon

- Livre 1 : p. 10
- Livre 3 : p. 23

### Plouasne

- Livre 1 : p. 29
- Livre 3 : p. 30, 35, 43
- Livre 7 : p. 13, 15, 30
- Livre 8 : p. 6
- Livre 9 : p. 7, 13, 20, 26

### Ploubalay\*

- Livre 2 : p. 10, 11, 33, 34
- Livre 4 : p. 8
- Livre 6 : p. 8
- Livre 9 : p. 7

### Plouër-sur-Rance

- Livre 1 : p. 10, 24
- Livre 2 : p. 20, 28 à 30, 34, 35, 40, 41
- Livre 3 : p. 36, 44, 48
- Livre 4 : p. 8
- Livre 7 : p. 36
- Livre 8 : p. 6, 7, 15 à 17, 22, 24, 25, 28
- Livre 9 : p. 7, 13, 19, 24 à 26, 28, 29, 31, 32

### Pluduno

- Livre 3 : p. 21
- Livre 6 : p. 8
- Livre 9 : p. 7, 22

### Plumaudan

- Livre 3 : p. 23, 40
- Livre 4 : p. 8

### Plumaugat

- Livre 6 : p. 8, 27
- Livre 7 : p. 13
- Livre 8 : p. 5 à 7, 22

### Plurien

- Livre 2 : p. 20, 21
- Livre 5 : p. 21, 22, 31

### Plussulien\*

- Livre 1 : p. 38

### Pontivy\*

- Livre 6 : p. 11, 12

## Q

### Quévert

- Livre 2 : p. 40
- Livre 3 : p. 6, 21
- Livre 4 : p. 24
- Livre 8 : p. 6, 7, 9, 17, 28

L8-057 - *Retable à pans coupés de l'église Ste Anne-du-Rocher, Quévert.*





## R

### Rennes\*

- Livre 1 : p. 8
- Livre 2 : p. 20, 29
- Livre 3 : p. 7, 26, 30, 41, 42, 51
- Livre 4 : p. 10, 13 à 15, 22
- Livre 5 : p. 7, 9, 13, 20, 23, 41
- Livre 6 : p. 23, 28
- Livre 7 : p. 7, 36, 37, 42, 43, 48
- Livre 8 : p. 9, 11 à 13, 22, 30
- Livre 9 : p. 5, 8, 11, 13, 15, 18, 20, 22, 23, 28, 29, 31, 32

### Rouillac

- Livre 1 : p. 32

### Ruca

- Livre 6 : p. 36
- Livre 7 : p. 6, 11, 12, 17, 18, 21 à 23, 33, 36
- Livre 8 : p. 6, 17, 27

## S

### Saint-André-des-Eaux

- Livre 4 : p. 17
- Livre 5 : p. 6, 14, 16, 19 à 21, 23, 26
- Livre 7 : p. 11, 29

### Saint-Brieuc des Iffs\*

- Livre 2 : p. 16, 17

### Saint-Carné

- Livre 2 : p. 15
- Livre 8 : p. 6, 15, 26

### Saint-Cast-le-Guildo

- Livre 1 : p. 9
- Livre 2 : p. 10, 24, 40
- Livre 4 : p. 8
- Livre 7 : p. 5, 40
- Livre 8 : p. 26
- Livre 9 : p. 22

### Saint-Coulomb\*

- Livre 7 : p. 41
- Livre 9 : p. 15

### Saint-Denoual

- Livre 2 : p. 34
- Livre 4 : p. 8, 26

### Saint-Etienne-en-Coglès\*

- Livre 1 : p. 24

### Saint-Hélen

- Livre 1 : p. 18, 19, 39, 40
- Livre 4 : p. 8, 26

### Saint-Jacut-de-la-Mer

- Livre 1 : p. 37
- Livre 2 : p. 12, 16, 17, 26, 35, 36, 40, 41
- Livre 3 : p. 44 à 46
- Livre 4 : p. 8, 9, 17
- Livre 5 : p. 12, 28
- Livre 8 : p. 12

### Saint-Jouan-de-l'Isle

- Livre 7 : p. 41

### Saint-Judoce

- Livre 9 : p. 30

### Saint-Juvat

- Livre 5 : p. 42
- Livre 7 : p. 16, 18
- Livre 8 : p. 6, 15, 17, 18, 24, 29, 31
- Livre 9 : p. 7

### Saint-Lormel

- Livre 3 : p. 21
- Livre 5 : p. 14, 16, 23 à 26
- Livre 7 : p. 27
- Livre 9 : p. 7

### Saint-Maden

- Livre 5 : p. 13, 14, 16, 21 à 23
- Livre 7 : p. 27
- Livre 8 : p. 6, 15, 19, 23



L5-032 - Relevé des peintures au nord de l'arc triomphal de l'église de Saint-André-des-Eaux, par Charles Chauvet, 1916.



LI-073 - Hache polie de St-Hélen.  
(Collection particulière)

## S (suite)

### Saint-Malo\*

- Livre 1 : p. 8, 11, 13, 21
- Livre 2 : p. 8
- Livre 3 : p. 7, 10
- Livre 4 : p. 6, 10, 17, 19, 28, 33
- Livre 5 : p. 41, 43
- Livre 6 : p. 13, 39
- Livre 7 : p. 37, 42, 48, 49
- Livre 8 : p. 12, 13, 15, 21, 22, 29, 30
- Livre 9 : p. 5, 7, 12 à 14, 17, 19, 23, 31, 32

### Saint-Maudan

- Livre 4 : p. 8

### Saint-Maudez

- Livre 4 : p. 8, 9
- Livre 8 : p. 17, 20, 22, 26, 27, 32



L6-067  
Façade du Miroir,  
à Saint-Méloir-des-Bois.

### Saint-Méloir-des-Bois

- Livre 1 : p. 8
- Livre 3 : p. 22, 42
- Livre 4 : p. 9
- Livre 6 : p. 8, 25, 32, 35, 37, 39
- Livre 8 : p. 6, 17, 19, 27, 28

### Taden

- Livre 1 : p. 8
- Livre 3 : p. 6, 20, 24, 25, 38, 45, 46
- Livre 4 : p. 8
- Livre 6 : p. 8, 23 à 26, 32, 38
- Livre 7 : p. 12, 15, 24, 25
- Livre 8 : p. 17, 29
- Livre 9 : p. 32

### Trébédan

- Livre 8 : p. 6, 19, 28, 32
- Livre 9 : p. 7, 22, 24, 25, 32

### Trédias

- Livre 8 : p. 6, 17, 19
- Livre 1 : p. 35
- Livre 5 : p. 13, 43
- Livre 9 : p. 32

### Saint-Pôtan

- Livre 2 : p. 12
- Livre 3 : p. 43
- Livre 8 : p. 6, 13, 14, 17, 19, 26, 27

### Saint-Samson-sur-Rance

- Livre 1 : p. 25, 29, 30
- Livre 4 : p. 8, 9
- Livre 8 : p. 6, 27

### Saint-Suliac\*

- Livre 2 : p. 29
- Livre 4 : p. 19
- Livre 8 : p. 15

### Sarzeau\*

- Livre 6 : p. 11
- Livre 9 : p. 16

### Sévignac

- Livre 2 : p. 31
- Livre 3 : p. 20
- Livre 7 : p. 15, 16, 36
- Livre 9 : p. 7, 32



L1-052 - Le menhir ou stèle de Saint-Samson-sur-Rance.

### Sizun\*

- Livre 7 : p. 37

### Suscinio\*

- Livre 6 : p. 11, 15, 16, 25, 26, 27, 28, 35

## T

### Tréfumel

- Livre 3 : p. 30
- Livre 5 : p. 6, 13, 14, 16, 17, 20 à 24, 31, 35
- Livre 6 : p. 30
- Livre 8 : p. 6, 15, 17, 18, 25, 26
- Livre 9 : p. 7, 21

### Trégon

- Livre 1 : p. 5, 35
- Livre 5 : p. 13, 43
- Livre 9 : p. 32

### Tréguier\*

- Livre 4 : p. 10, 15
- Livre 5 : p. 39, 43
- Livre 7 : p. 9
- Livre 8 : p. 30



L5-042 - Chevet de l'église  
de Tréfumel.

## *T* (suite)

### Trémérec

- Livre 4 : p. 13, 26
- Livre 5 : p. 13, 14
- Livre 8 : p. 6, 7, 15, 17, 18, 23
- Livre 9 : p. 19

### Trémeur

- Livre 1 : p. 12
- Livre 3 : p. 51
- Livre 4 : p. 8
- Livre 5 : p. 14
- Livre 6 : p. 32
- Livre 7 : p. 6, 15, 16, 19, 24, 29, 32
- Livre 8 : p. 6, 16

### Vitré\*

- Livre 5 : p. 20
- Livre 6 : p. 15, 32
- Livre 7 : p. 8, 19, 21
- Livre 8 : p. 22

### Yvignac-la-Tour

- Livre 5 : p. 13, 16, 29, 30, 32, 39, 41
- Livre 6 : p. 8, 28, 35, 36, 37



L5 -023 - Chapelle de La Nouée à Yvignac.

### Tressé\*

- Livre 1 : p. 28
- Livre 7 : p. 16, 24, 40, 50

### Trévron

- Livre 7 : p. 16, 24, 40, 50

### Trigavou

- Livre 2 : p. 20
- Livre 3 : p. 22
- Livre 7 : p. 6, 12, 15, 33
- Livre 8 : p. 7, 15

## V

## Y



L3-040 - Colonne de Trigavou

**Crédits iconographiques**  
de  
**l'Index des Communes**

**G. Leroux** : *L6-019*

**C. Bizien-Jaglin** : *L1-001, L2-027, L3-040, L3-045, L1-051, L1-052, L3-061, L1-073, L1-079*

**A. Robert** : *L7-025*

**A. Subert** : *L5-001, L5-023, L5-042*

**J-P. Huguet** : *L7-100*

**Les Amis du Passé en Pays de Matignon** : *L6-018*

**Région Bretagne** : *L6-015*

**B. Dewynter** : *L5-018, L8-057*

**M. Houzé** : *L6-021*

**Mairie de Plancoët** : *L4-053*

**Ministère de la Culture** : *L5-032*

**R. Jouffe** : *L6-067*



## Merci à tous les collaborateurs

*Les précurseurs* : L.-R. Vilbert qui, il y a une trentaine d'années, a osé lancer une revue de haute tenue littéraire « le Pays de Dinan ». Revue dans laquelle les hommes du Pays d'aujourd'hui racontent les hommes et les faits d'hier. Succès qui ne se dément pas.

Madeleine Houzé : « châtelaine d'honneur » de la Hunaudaye et « paysanne d'honneur » de la Ferme d'antan et Françoise Picarda: « abbesse d'honneur » de St-Magloire, qui ont su faire revivre sans interruption depuis quelques dizaines d'années, châteaux, abbaye et ferme du Pays.

Yves Castel dont la truculente éloquence anime la lecture des maisons des bourgs et villages du Pays.

*Les décideurs* : J. Gaubert, le premier à engager le Syndicat Mixte dans l'opération, suivi par J. Fauvel et V. Le Dissez à la tête du Pays. R. Régnault, Président du Conseil de Développement qui a accepté d'inscrire ce projet au programme du Conseil de Développement.

*Les auteurs* : Catherine Bizien, Directrice du Centre archéologique d'Alet et A. Subert, historienne d'art bien connue et appréciée sur Dinan qui ont mis toute leur science d'archéologue et d'historienne de l'art à raconter une histoire à laquelle les communes du Pays, dans leur quasi-totalité, ont apporté leur quote-part.

*Les acteurs* : Pauline et Cécile qui ont su mettre leurs compétences au service de cette quête, dans de nombreux domaines d'application, souvent inattendus. Excellente préparation à de plus lourdes responsabilités pour demain.

JP. Huguet, professionnel de l'édition, ancien Président de l'Entente Culturelle, qui, avec B. Dewynter, a accepté bénévolement la lourde responsabilité de marier harmonieusement textes et images.

*Merci aux lecteurs et reliseurs* : YM. Rouat, Mme Frémon, A. Gauttier.

*Merci aux hommes du glossaire* : D. Mélec, YM Rouat, au dessinateur : A. Capitaine. Merci à J. Cochet.

*Merci à ceux que d'autres occupations et préoccupations ont arrêtés sur la route* : M. Rigolé, T. Le Coq, R. Aulagnier, N. Odot, P. Chouin.

*Merci aux photographes bénévoles* : M. Audinet, Y. Bochet, J.C. Daugan, B. Dewynter, J. Frémont, M. Houzé, C. Huet, JP. Huguet, A. Labbé, Y. Letoquaux, les Amis du Passé du Pays de Matignon, J. Monnier, C. et F. Picarda, D. Ramard, H. Ramard, JM. Renault, A. Robert, D. Thénadey, l'OT des Faluns, et l'OT de la Côte d'Emeraude-Val d'Arguenon ... et aux recordmen des images d'église : C. Paurd et P. Tournadre.

*Merci à la DRAC et merci au Service Régional de l'Inventaire* : E. Pautrel.

*Et merci à tous les amis du Patrimoine qui n'ont pas attendu la sortie d'un tel document pour travailler à sa défense et sa promotion. Ils sont trop nombreux pour les citer ici. Ils se reconnaîtront.*

*Et merci d'avance à tous ceux qui, demain, prendront la relève pour achever pleinement cette histoire du Patrimoine du Pays de Dinan, près des scolaires, des touristes ... et des habitants du Pays, dans tous les volets du patrimoine rural, du patrimoine naturel, immatériel, religieux, économique, culturel...*

*Louis Martin*

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer  
par le



22100 Dinan

ISBN : 978-2-9541569-1-0

Dépôt légal : décembre 2012

Mise en page : Jean-Pierre Huguet

*Édité par*



ISBN 978-2-9541569-1-0

